



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION
DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1^{er} juin 2018

Projet de développement régional du val d'Hérens (PDR Hérens)

Réussite et perspectives du projet

Le PDR Hérens (2004-2016) a permis de concrétiser 33 projets partiels, dont le site agritouristique d'Ossona et l'arène des Haudères. Le projet, dont le coût global s'élève à 23.3 millions de francs, a été soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture, le canton et les communes à hauteur de 15 millions de francs (64%).

Le site agritouristique d'Ossona fête ses 10 ans. Cet anniversaire est l'occasion de tirer un bilan du projet de développement régional du val d'Hérens (PDR Hérens). Le val d'Hérens a fait l'objet entre 2004 et 2008 d'un projet-pilote de développement régional. Il s'est réalisé sous la direction de l'Association des communes du val d'Hérens (ACVH) créée en 2006. Ce projet-pilote, qui comptait 15 projets partiels, avait notamment pour but de définir le cadre fédéral pour la mise en œuvre des projets régionaux. Il a été suivi par une deuxième phase de 2009 à 2016 qui a permis de concrétiser 18 projets partiels. Les principales réalisations sont le site agritouristique d'Ossona et l'arène des Haudères.

Financement

Le coût global du PDR Hérens (2004-2016) s'élève à 23.3 millions de francs. Le projet a été soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture, le canton et les communes à hauteur de 15 millions de francs, soit 64% des coûts effectifs. La part à charge des porteurs de projets, tous projets confondus, est de 8.3 millions de francs, soit 36% des coûts.

Bilan

Ce projet a contribué à la création de l'ACVH. Cette association a assuré la coordination des différentes réalisations pendant toute la durée du PDR et a également porté certains projets partiels. Le PDR Hérens a eu un pouvoir fédérateur entre les communes et a renforcé la gouvernance régionale. Il a également contribué à la mise en réseau et à la promotion de la destination Hérens, avec notamment la création d'une gamme de produits du terroir labellisés « Val d'Hérens » et la réalisation d'un circuit de liaison agritouristique sur 3 niveaux. Ce projet a permis à la région de se doter de nouveaux outils afin de redonner vie à certaines infrastructures en voie de disparition. Accentuer la valeur ajoutée des produits et des prestations de l'agriculture est également un objectif atteint, puisque les projets agritouristiques et les lieux de vente décentralisés ont permis une diversification des activités et un revenu complémentaire pour les exploitants agricoles. Aujourd'hui les conditions-cadre sont créées. Le val d'Hérens, pionnier dans cette démarche, doit désormais pérenniser et valoriser ses réalisations.

Personnes de contact :

- **Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation (DEF) – 027 606 40 00
- **Alain Alter**, président ACVH – 079 508 94 00
- **Danny Defago**, président de Vex et délégué au PDR – 079 429 98 93
- **Emilie Sierro**, collaboratrice ACVH – 079 753 31 49